

Appel à candidatures

« Programme d'échange de recherche clinique au sein de l'EUHA »

1) Présentation de l'appel à candidatures :

Dans le cadre de l'Alliance Européenne des Hôpitaux Universitaires (EUHA <https://www.euhalliance.eu>) dont l'AP-HP est membre fondateur, le groupe Essais Cliniques lance la 2^{ème} édition de son Programme d'échange à destination des jeunes cliniciens chercheurs de l'Alliance, pour les aider à créer ou renforcer les échanges et les collaborations en recherche clinique au sein de l'Alliance.

L'European University Hospital Alliance (EUHA) regroupe 10 hôpitaux européens universitaires de premier plan dont l'excellence a été démontrée dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la recherche. L'Alliance concourt à promouvoir en son sein l'excellence et l'innovation dans les domaines du soin, de la recherche et de l'enseignement en :

- Comparant les pratiques professionnelles et les indicateurs liés aux patients ;
- Échangeant et partageant les connaissances ;
- Collaborant dans des projets de recherche et de développement.

Le programme permettra au lauréat de réaliser, durant une période maximale d'un an, une activité de recherche clinique dans l'un des établissements d'accueil. Durant cette période, le salaire hospitalier du lauréat sera maintenu (dans la limite de l'enveloppe dédié de 40 000€).

2) Conditions d'éligibilité :

a. Éligibilité des candidats :

Ce dispositif est ouvert à l'ensemble des médecins âgés de 45 ans ou moins, de toutes spécialités confondues, désireux de participer à un projet de recherche clinique au sein d'une institution membre de l'Alliance européenne receveuse :

- BERLIN, La Charité, Allemagne ;
- STOCKHOLM, Karolinska University Hospital, Suède ;
- VIENNE, Medizinische Universität Wien / Allgemeines Krankenhaus der Stadt Wien, Autriche ;
- BARCELONE, Vall d'hEbron, Espagne ;
- MILAN, San Raffaele, Italie ;
- ROTTERDAM, Erasmus MC, Pays-Bas.

Pour les hospitalo-universitaires, une demande d'autorisation auprès de la faculté de rattachement devra être adressée.

b. Types de projets et durée :

Tous les domaines cliniques sont éligibles à candidater au dispositif de soutien au programme d'échange.

Les travaux complémentaires au sein d'un projet collaboratif déjà existants peuvent aussi soumettre leurs candidatures.

c. Modalités de candidatures:

Les candidat(e)s doivent fournir un dossier comprenant :

- Résumé du projet de recherche à développer (ou en cours) lors de ce programme d'échange (max. 4 pages) ;
- Financement et/ou bourse déjà obtenu pour le candidat pour réaliser ce projet ;

- Lettre d'accueil du groupe de recherche EUHA accueillant le chercheur ;
- Lettre de soutien du chef de service à l'AP-HP ;
- CV (2 pages max) et lister les publications (max. 10) ;
- Attestation d'autorisation de la faculté de rattachement le cas échéant ;
- Lettre de motivation.

Le dossier complet, constitué avec les documents précités devra être envoyé par courrier électronique à l'adresse suivante : catherine.tostain@aphp.fr avec pour objet du mail « CandidatureEUHA_Nom du candidat ».

La sélection des lauréat(e)s sera effectuée à l'issue de la réception de l'ensemble des candidatures fixée au **14 juin 2024** avant 14 h 00.

3) Calendrier :

Lancement de l'appel à projet :	22 avril 2024
Réception des dossiers complets par la DRCl:	25 juin 2024 avant 14 h00
Expertise des projets par le jury et sélection des lauréats :	1 ^{er} juillet 2024
Notification au lauréat par la DRCl	3 juillet 2024
Début de la mission sur une activité de recherche clinique au sein de l'établissement receveur :	Avant le 31 décembre 2024

4) Modalités de sélection :

Les candidatures seront évaluées en fonction des trois critères suivants :

- La qualité scientifique et le potentiel du projet proposé ;
- La faisabilité du projet ;
- L'impact pour la coopération à long terme au sein de l'EUHA.

La sélection du lauréat sera faite par un jury composé de membres de la commission recherche et innovation de l'AP-HP.

Les résultats seront adressés aux candidat(e)s à partir **du 3 juillet 2024**.

Personne à contacter à la DRCl pour tout renseignement : catherine.tostain-desmares@aphp.fr